

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 03 JUILLET 2014 A 20H30

Christian Tarantola, Maire, ouvre la séance à 20h30.

Présents : Christian Tarantola, Léa Antoine, Séfa Arslan André Bonnet, Maryse Caël, Maryse Bornet, Amar Boulassel, Jean-Claude Clément, Jean-Louis Dormoy, Catherine Meunier-Lacourt, Béatrix Létoffé, Véronique Rivat, Dany Tisserant, Alain Woirgny, Jean-Luc Xemaire.

Secrétaire de séance : Béatrix Létoffé

Avant d'ouvrir le Conseil Municipal, Christian Tarantola propose de rajouter 2 points à l'ordre du jour : signature d'un projet de convention pour la mise à disposition des locaux communaux en échange de la gratuité des enseignants de l'école des Arts Vivants de la Vologne pour les TAPs + éclairage public

1) Décisions modificatives budget Eau et budget Principal :

- Régularisation de 100€ sur le budget EAU du compte 777 (recette exploitation) au compte 1391 (dépense d'investissement).
- Budget principal : régularisation opération 114 (réseaux d'électrification pour lotissement) : - 60 000€ du compte 21534, + 60 000€ au compte 21534, opération 114.
- Régularisation de TVA :
 - Facture Citéos, poteau rue de la Beunotte : +3.45€ au compte 21534
 - Facture Camif, chaises et tables pour TAP : +30.98€ au compte 2184 opération 121.
 - Facture Fève-Simon, chaudière bibliothèque : +26.83€ au compte 21318
 - Facture Poirot, plaques préau école : +5.71€ au compte 21312
 - Facture Lepaul, travaux électriques école : +12.84€ au compte 21312 et - 79.81€ du compte 2315, opération 94, aménagement du bourg.
- Régularisation facture AML, matériel de bureau et matériel informatique : - 60€ du compte 2315, opération 94, aménagement du bourg, +60€ au compte 2183 opération 127.

Voté à l'unanimité

2) Révision des loyers

L'indice de référence des loyers a augmenté de 0.60%. La révision des loyers communaux est votée à l'unanimité.

Evocation du problème de la location du F3 situé au-dessus du cabinet médical. Jean-Louis l'a mis sur le bon coin, mais cela n'a pas abouti, certaines pièces nécessitent un rafraîchissement, (peintures), ensuite, nous aurons recours à un professionnel pour la location.

- ### 3) Participation des communes de résidence aux frais de fonctionnement des écoles. Cela concerne principalement les élèves domiciliés à Xamontarupt. Le tarif est de 585€ pour les maternelles, et 280€ pour les primaires.

Voté à l'unanimité

4) Renouvellement de la commission communale des impôts directs

Liste des commissaires :

Titulaires : Jean-Claude Clément, Alain Woirgny, Claude Courtois, Claudine Laurent, Maryse Caël, André Bonnet, Béatrix Létoffé, Jérôme Pierrat et Gilbert Wagner.

Suppléants : Catherine Babel, Amar Boulassel, Rosine Lavoisier, Michel Pétronin, Roland Bourion, Laurent Duchêne, René Cunillera, Noël Lejal et Rémi Pierre.

Voté à l'unanimité

5) Convention d'utilisation d'un local pour les interventions sociales du Conseil Général :

Afin de pouvoir ouvrir à nouveau une permanence tenue par une assistante sociale, le conseil doit voter pour autoriser Mr le maire à signer une convention d'occupation des locaux.

La Permanence se tiendra les mardis de 9h00 à 12h00

Autorisation à l'unanimité du conseil pour que le maire puisse signer la convention

6) Indemnité de conseil au receveur municipal

En conformité avec l'arrêté interministériel : vote à l'unanimité du taux maximum (représente environ 400€)

7) Accessibilité mairie

2 devis ont été demandés, sur le même matériel : un monte escalier avec plate-forme (pas de modification à apporter à l'entrée de la mairie, sauf une marche à rajouter + alimentation électrique pour l'installation.)

Devis de la société ACIER : 12 345€.

Devis de la société MARCO : 13 867 (+ 330€ strapontin en option).

Il restera à prévoir la modification des 3 portes pour accès couloir, salon d'honneur et secrétariat.

Le contrat d'entretien est à prévoir. La TVA est réduite pour des travaux liés à l'accessibilité des bâtiments publics. Avant de prendre une décision, le conseil a besoin de précisions concernant la garantie et l'entretien. IL faut également demander des devis pour les portes (voir D. Sonrier).

Point à reporter pour un prochain conseil lorsque nous aurons la totalité des devis.

8) Devis coffret à jetons pour éclairage des courts de tennis

Pour éviter que les courts ne soient squattés les soirs d'été par des non adhérents, installation d'un boîtier électronique avec jetons vendus exclusivement aux adhérents qui permet d'éclairer pour 1h30 avec chaque jeton.

L'installation coûte 505.52€ + 91.28€ pour 100 jetons.

Le produit de la vente des jetons qui reste acquis à l'association sera déduit de la subvention annuelle (200 € en 2014).

Voté à l'unanimité.

9) Demandes d'adhésion au SMIC du «SIVU des écoles Vair-Vraine, siège RAINVILLE» et du «S.I. d'assainissement de la région de Nomez»

Voté à l'unanimité

10) Adhésion à la compétence optionnelle « éclairage public » du SMDEV pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018.

Cette adhésion nous ferait perdre notre autonomie de décision, alors qu'un projet de renouvellement de l'éclairage public, et la recherche d'économies par l'achat de nouvelles ampoules nécessitera des décisions communales.

Le conseil vote contre cette adhésion à l'unanimité.

11) Convention pour l'installation et l'hébergement d'équipement de télé relève en hauteur GRDF

Point reporté au prochain Conseil, manque d'informations.

12) ONF : état d'assiette 2015 : programme de martelage 2015

Amélioration des parcelles 28 et 40

Régénération sur parcelles 18 et 8

Cloisonnement parcelle 14

Alain Woigny précise qu'ont été réalisées de très bonnes ventes de bois, +23% par rapport au prix escompté, il y a encore une coupe à faire en septembre.

Programme voté à l'unanimité.

13) Demande d'adhésion à la «fondation du patrimoine»

Suite aux nombreux contacts que Christian a eus avec la fondation du patrimoine et Mr Cuny pour la fondation culturelle du Crédit Agricole, il nous est proposé d'adhérer à la fondation du patrimoine. Cette adhésion devrait nous aider à mettre en valeur le riche patrimoine de l'église (immobilier et mobilier : bannières, vêtements sacerdotaux...), obtenir des subventions pour la réfection de la toiture, et créer un ensemble pour attirer des visiteurs avec la réhabilitation de la friche de Lana.

Le 16 juillet à 14h00, visite de Monsieur Cuny (président du Crédit Agricole d'Epinal) et de Mr Pierson pour la fondation du patrimoine. Un dossier sera préparé et présenté à Paris pour définir le montant de la subvention qui sera accordée. A l'exemple de ce qui a été fait sur d'autres églises de la paroisse, lancement d'une souscription. Rappel de la subvention accordée par le Conseil Général : 7 600€.

Des membres du conseil suggèrent la mise en place d'un panneau à l'extérieur pour signaler les vitraux de Gabriel Loire.

L'adhésion à la Fondation du Patrimoine est votée à l'unanimité.

14) Renouvellement de l'adhésion à l'Association du Massif Vosgien (A.M.V.)

L'association, fondée en 1970, est la seule à porter les intérêts des communes qui composent le massif et concernent 7 départements, notre commune appartient au piémont du massif vosgien. L'association travaille plus particulièrement sur 5 axes majeurs :

- Préservation et mise en valeur de l'espace agricole et forestier.
- Reconversion des friches industrielles du massif
- Un schéma cohérent de circulation sur l'ensemble du massif, en suivant particulièrement le dossier du trafic des poids-lourds.
- Le Tourisme
- Lien avec les organismes nationaux et européens de défense des intérêts de la montagne.

Le renouvellement de l'adhésion est voté à l'unanimité.

15) Demande de subvention de la «Chambre Régionale du Surendettement Social (C.RE.SU.S.)» Retiré de l'ordre du jour, en attente d'informations complémentaires.

16) Eclairage public : Jean-Luc Xemaire présente le résultat des études sur les nouveaux lampadaires qui seront installés Rue des Costelles et aux HLMs de Vraichamp là où les installations sont vétustes. Il rappelle en préambule que les éclairages nocturne sont préjudiciable aux écosystèmes et perturbent en particulier les insectes, les oiseaux et qu'il est pour sa part favorable à l'extinction des lampadaires en milieu de nuit. Il présente les différents types d'ampoules qui équiperont les nouveaux lampadaires, la préférence étant donnée aux lampes LEDS qui éclairent aussi bien avec moins de puissance, permettent de restituer une lumière blanche et de faire des économies d'énergie.

Voté à l'unanimité pour le remplacement des luminaires vétustes (majorité exprimée entre les différentes solutions techniques pour des leds blanches.

17) Projet de convention entre les intervenants des arts vivants de la Vologne et la commune de Docelles, afin de pouvoir continuer à offrir aux élèves des écoles des TAPs de qualité, et gratuitement pour la commune. L'intervention d'un professeur coute 30€ par heure. Une convention sera rédigée pour permettre de continuer à bénéficier des heures gratuites en échange du prêt des salles. Autorisation à l'unanimité du conseil pour que le maire puisse signer la convention.

18) Divers

- Chauffage école : fera l'objet d'une réunion à part pour étudier la problématique posée à la fois par la modification du chauffage et l'isolation thermique des bâtiments.
- Suite à l'incendie de la maison jouxtant l'auto-école, le propriétaire ne souhaite pas reconstruire. Le notaire lui a donné un prix de 32€ le m2. (la superficie est de 226m2). La commune ayant un droit de préemption, nous allons demander aux domaines leur estimation. L'emplacement est frappé d'alignement et est en zone inondable.
- Bonne tenue des budgets, pas de dérive sur les différents postes, un état comparatif budgété/réalisé est inséré dans le dossier remis à chaque conseiller.
- Demande de l'école maternelle pour un tableau numérique mobile, financé pour partie au travers de la subvention annuelle. Le projet sera présenté en détail lors de la réunion de travail concernant les écoles.
- Monsieur le maire donne lecture d'une lettre de Mr Gremillet, conseiller régional, qui félicite les conseillers nouvellement élus et se réjouit de travailler avec nous.
- Remerciement du président de la Gymnastique Volontaire Cheniménil Docelles à la commune pour le prêt des installations dans l'organisation de la marche populaire du 08 Mai dernier.
- Invitation d'Antargaz pour assister au Tour de France.
- Les « Vieux compteurs » passent dans notre village le 26 octobre de 9h30 à 11h25 ; ils s'y arrêteront 40mn.
- Remerciement des FFI, la cérémonie au Haut du Bois aura lieu le 07 septembre prochain à partir de 11h45
- Les nouveaux rythmes scolaires dans leur forme actuelle ont été validés par l'inspection d'académie pour 3 ans.
- Une réunion s'est tenue le 01 Juillet au sujet des rythmes scolaires : elle rassemblait, outre le maire et 2 adjoints : (A. Bonnet qui coordonne l'emploi du temps du personnel d'animation et A. Woigny qui coordonne les équipes techniques pour les travaux), l'inspecteur, la directrice de l'école, deux représentants des parents d'élèves, et la coordinatrice des TAPs, Marie-Christine Michel. Un bilan rapide de l'année a été présenté, quelques soucis d'aménagement ont été remontés. Certaines améliorations ont déjà été proposées, mais les parents n'en ont pas été informés. La directrice de l'école a donné lecture, sans commentaire, d'une motion ne

relevant que des points négatifs. La réforme a été appliquée sur les recommandations ministérielles, avec un véritable investissement des employés communaux que nous reverrons avant les vacances pour les remercier et les féliciter. La qualité des TAPs est reconnue, 90% des enfants inscrits à l'école fréquentent les TAPs. A. Bonnet trouve que ce n'est pas normal qu'il n'y ait pas plus de coordination entre les animateurs et les enseignants.

- A prévoir pour permettre une meilleure isolation phonique à la cantine notamment, l'utilisation de plaques de polystyrène suspendues au plafond.
- Suite au conseil du 20 juin, et après appel à candidature via Pôle Emploi. Nous avons reçu 3 candidatures émanant d'habitants de Docelles. Parmi les critères nécessaires pour être retenu figurait : le permis de conduire et des compétences techniques. Le candidat retenu, Mr Rodolphe Rochatte a déjà donné toute satisfaction lors d'une précédente expérience de travail sur la commune.
- Chemin des Gaises : Dany Tisserant signale un problème de vitesse sur le chemin des Gaises, une réunion de la Commission sécurité sera convoquée pour examiner les solutions envisageables.
- Amar Boulassel évoque le club de foot de Cheniménil dont les finances sont en difficulté. Le maire rappelle son attachement à ces petits clubs qui permettent la pratique sportive à tous dès le plus jeune âge.
- Jean-Claude Clément demande s'il est possible de prévoir le nettoyage de la grande salle le vendredi, notamment au niveau des toilettes/de la cuisine et de l'entrée en vue des locations du week-end. Malgré la mise en place des codes personnalisés attribués aux utilisateurs de la salle, et des codes à durée limitée pour les locations, Jean-Claude a constaté encore des intrusions. André Bonnet se renseigne pour pouvoir consulter l'historique des codes utilisés.
- Amar Boulassel évoque le problème de subventions données à des associations sur des autres ComCom qui nous sont associées maintenant. C'est la dernière année avant la remise à plat prévue cette année. Prévoir une réunion au niveau du conseil pour préciser les problématiques qui nous attendent avec la nouvelle Communauté de Communes. Notamment l'adhésion au SCOT. N'ayant pas pu avoir de SCOT rural, il nous reste le choix entre Epinal et St Dié, le choix devra être voté au niveau de chaque Conseil Municipal et c'est la majorité des 41 communes qui en font maintenant partie qui décidera du rapprochement qui sera opéré.

Fin du conseil à 23h00